

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[120_Lettres de membres de l'Académie française : 1834-1871](#)[Item](#)[Paris, le 23 octobre 1834, Désiré Nisard à François Guiozt](#)

Paris, le 23 octobre 1834, Désiré Nisard à François Guiozt

Auteurs : Nisard, Désiré (1806-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie française](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Recommandation](#), [Lettre de](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1834-10-23

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote20, AN : 163 MI 42 AP 120 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Nisard, Désiré (1806-1888), Paris, le 23 octobre 1834, Désiré Nisard à François Guiozt, 1834-10-23.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 27/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5471>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 05/05/2024

Che. M. M. de M. M. C. C.

Peuz. ou, que M. Figeat se trouve en France
 d'aller au lycée de Nîmes, professe la physique ?
 C'est la seule Chaire importante dans l'Université
 ait à Nîmes, et elle y donne votre préférence.
 Comme accusement et comme traitement, le poste
 est avantageux. Il paraît d'ailleurs qu'un parent
 de M. Figeat, quelque chose au Ministère, aurait
 dit qu'on lui avait la vue occupée et lui fait
 donner un climat plus chaud. N'est-ce pas le
 devoir à son gré que l'envoyer à Nîmes? Enfin
 on ne peut qu'on ne lui paie pas indifféremment
 professe dans votre ville natale. Mais on
 approuve complètement que dans ce cas, l'Université
 qui est certain, et le traitement qui est supérieur
 de quatre ou cinq francs à celui que reçoit
 M. Figeat. / son pays n'est qu'un
 soit quelque empêchement à ce que lui élève se
 faire, ou bien être informé par le sieur de Courville.
 Quant à M. Figeat, on ne promet une
 chaire de professeur de Logique. Mais à ce

Comme garants prompts.

Monsieur, qui se souvient de l'état d'insouciance,
l'expression de nos sentiments, le plus affectueux et
le plus dévoué

Bellevue (Maison)

A Paris, le 23 8^{me} fl.